

## XXVIII<sup>ème</sup> CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la 3<sup>ème</sup> réunion  
Tenue le 2 juin 2010, à 14h00, salle XXVI

**Présents** : M. Baly ; M. Breem ; M. Doumbouya-Fode ; Mme Escalante ;  
M. Hilfiker ; M. Hua ; M. Kenfack ; M. Mahdi ; M. Mporamazina ; Mme Rames ;  
M. Richards ; M. Touihri ; M. Zargouni.

**Absents** : M. Assunçao (excusé) ; M. Benayed (mission) ; M. Campos (excusé) ;  
Mme James (excusée) ; M. Kohealtee (excusé) ; M. Lara (excusé) ; Mme Lin Dan  
(excusée) ; M. Luvet (excusé) ; Mme Moller (excusée) ; M. Rouai (excusé) ;  
Mme Roulin-Hernandez (excusée) ; Mme Thambyrajah (excusée).

Egalement présents : M. Cieniewicz et M. Henriquez (scrutateurs)

### **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire
2. Adoption des minutes de la réunion précédente
3. Election d'un membre du Bureau exécutif
4. Election de la Commission financière (3 personnes)
5. Rapport du Bureau exécutif
  - a. CCISUA
  - b. SMCC
  - c. Cas personnels
6. Adoption du programme de travail
7. Contrats temporaires
8. Questions proposées par les membres du Conseil
9. Divers

.....  
Début de la séance : 14h05.

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire

L'ordre du jour provisoire est adopté.

2. Adoption des minutes de la séance précédente

Adoptées.

3. Election d'un membre du Bureau exécutif

Suite à la démission de M. Tatarinov du Bureau exécutif, le Président invite les nominations pour les cinq postes restants.

M. Mahdi propose M. Doumbouya-Fode, qui refuse.

M. Baly propose M. Touihri, qui accepte. Le Conseil passe au vote. Résultat: 12 votes pour.

M. Mahdi propose M. Doumbouya-Fode, qui cette fois accepte. Le Conseil passe au vote. Résultat: 13 votes pour.

**M. Doumbouya-Fode est élu au Bureau exécutif.**

4. Election de la Commission financière (3 membres à élire)

Selon l'Annexe II du Règlement de la représentation du personnel de l'ONUG, la Commission financière est composée de quatre membres, dont 1 membre désigné par le Bureau.

Lors de sa réunion du 4 mai 2010, le Bureau a désigné à l'unanimité M. Baly membre de la Commission financière. Il reste donc 3 membres à élire.

M. Zargouni propose M. Mahdi (il refuse) ; M. Kenfack (il accepte) et M. Mporamazina (qui souhaite laisser sa place à une autre personne).

M. Zargouni demande de rajouter sur la liste M. Ramasamy qui a déjà fait partie de la Commission financière précédemment.

M. Baly propose Mme Ezquerro qui avait accepté.

**M. Kenfack, M. Ramasamy et Mme Ezquerro sont élus par acclamation.**

5. Rapport du Bureau exécutif, y compris les résumés des communications reçues et envoyées et des entretiens avec l'administration.

a) CCISUA

La délégation proposée par le Bureau exécutif pour la réunion du CCISUA qui a eu lieu à La Haye du 24 au 28 mai 2010 était composée du Secrétaire exécutif, de l'Adjoint et de M. Mporamazina.

M. Zargouni demande que le Conseil approuve la délégation à postiori puisqu'il n'y avait pas de quorum lors du Conseil du 18 mai et que c'est le Bureau exécutif qui a dû prendre la décision d'envoyer ladite délégation.

**Le Conseil avalise la décision du Bureau (décision prise à l'unanimité).**

b) SMCC

Le Bureau a proposé une délégation composée du Secrétaire exécutif, de l'adjoint et du Président du Conseil pour la réunion du SMCC prévue à Beyrouth du 10 au 16 juin 2010 (+ Pre-SMCC les 8 et 9 juin et Post SMCC le 17 juin 2010). M. Zargouni propose et explique une position du Conseil sur les contrats temporaires, les contrats continus, le développement de carrière et la mobilité des services généraux, et

la mise en place d'un environnement de travail moderne, sain et qui ne nuit pas aux familles. Il ajoute que la participation de deux membres de la délégation et prise en charge par l'administration.

M. Zargouni propose formellement au Conseil d'approuver cette participation.

**Le Conseil approuve à l'unanimité.**

- Fête des enfants 2009 : M. Mahdi, organisateur de la fête, a dû avancer la somme de 700 Frs. pour une facture restée en suspens. Vu que la Commission financière 2009-2010 n'a pas pu statuer sur ce genre de dépenses, il est demandé au Conseil actuel d'accepter de rembourser les 700 Frs à M. Mahdi.

**Le Conseil accepte de rembourser la somme de 700 Frs à M. Mahdi.**

c) Cas personnels

- Cas d'un collègue qui a obtenu une aide financière (contrat non renouvelé). Il lui reste un délai très proche pour présenter son cas devant le Tribunal. Le Bureau propose la somme de 4.000 Frs pour payer son avocat.

- Cas d'un collègue qui a demandé une reclassification et le juge lui a donné raison contre l'Administration. Pour la dernière négociation avec son avocat, il aimerait obtenir une aide financière. Le Bureau propose la somme de 3.000 Frs.

- Cas d'un collègue qui doit présenter sa plainte devant le Tribunal du BIT, contre l'UPU (Union postale Universelle, et la caisse de pensions). Le Bureau exécutif propose la somme de 5.000.00 Frs pour couvrir une partie des frais d'avocat qui a été acceptée.

**Adopté à l'unanimité.**

5. Adoption du programme de travail.

Le programme de travail a été préparé en fonction des 3 textes proposés par les 3 groupes du Conseil. Une synthèse des 3 textes a été faite et M. Zargouni a demandé à tous les membres du Conseil de lui faire part de leurs commentaires.

**Programme adopté à l'unanimité.**

Il n'y a plus de quorum à 15H00.